

UNIVERSITÉ DE MONCTON**Évaluation des programmes en traduction****Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
au Comité conjoint de la planification****1. Introduction**

Les 18 et 19 janvier 2018, le professeur Éric Poirier, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et la professeure Carmen Roberge, de l'Université de Saint-Boniface, visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner les programmes de traduction (régulier, coop, accéléré) et de donner leur avis au sujet de ces programmes. Le professeur Poirier et la professeure Roberge remettaient leur rapport d'évaluation le 26 mars 2018.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, le doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS), après consultation auprès du Département de traduction et des langues, a eu l'occasion de réagir au rapport de l'équipe d'évaluation.

Comme suite à l'étude du rapport d'auto-évaluation préparé par le Département de traduction et des langues, du rapport des évaluateurs externes Poirier et Roberge et des réactions du décanat de la FASS et du Département de traduction et des langues à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation des programmes en traduction : B. traduction, B. traduction (régime coopératif) et B. traduction (programme accéléré).

2. Réponse au mandat d'évaluation

Afin de mettre en contexte la présente évaluation, il est important de rappeler que les programmes faisant l'objet de ce rapport se trouvent sur la liste des programmes prioritaires de l'Université telle que présentée dans le *Rapport de planification académique de l'Université de Moncton* adopté au Conseil des gouverneurs en 2016.

2.1 Le contenu du programme et son évolution

Le Département de traduction et des langues offre trois programmes de 1^{er} cycle en traduction : 1) le baccalauréat spécialisé (120 crédits); 2) le baccalauréat spécialisé – régime COOP (120 crédits) et 3) le programme accéléré de deux ans pour détenteurs d'un 1^{er} baccalauréat (60 crédits). Les trois programmes reposent essentiellement sur la structure du baccalauréat spécialisé et l'analyse des évaluateurs externes porte principalement sur ce programme.

Les cours de la discipline principale s'articulent autour de quatre axes : le transfert linguistique, les connaissances sur la traduction, l'approfondissement des connaissances linguistiques et les stages en milieu de travail. Le rapport d'auto-évaluation ainsi que les observations de l'équipe d'évaluation démontrent que le contenu des cours associés à chacun de ces quatre axes répond aux exigences de *l'Association canadienne des écoles de traduction*.

Il est à noter que la dernière évaluation des programmes de traduction a eu lieu en 2009. Les programmes ont par la suite été reconfigurés et plusieurs mises à jour ont été apportées depuis. L'équipe d'évaluation ne considère pas qu'il soit nécessaire à ce moment-ci d'apporter de modifications en profondeur à ces trois programmes. (Rapport d'évaluation, p. 3).

Ceci étant dit, l'examen de la structure de programme fait par l'équipe d'évaluation signale certaines lacunes et incohérences en ce qui a trait à l'offre de cours de traduction générale et de traduction spécialisée. L'une de celles-ci est le nombre minimal de cours de traduction offerts dès la première année du programme. En fait, un seul cours de sigle TRAD est offert en première année. Le Département est conscient de cette problématique (section 10.1 du Rapport d'auto-évaluation) et va procéder à des réaménagements de cours afin que les étudiantes et les étudiants soient exposés à la traduction dès la première année des programmes.

Certaines lacunes ont également été rapportées dans les cours de traduction spécialisée. Il a été observé par l'équipe d'évaluation que plusieurs domaines de la traduction spécialisée sont absents des programmes (Rapport d'évaluation, p. 4), notamment en traduction scientifique et en traduction juridique. L'absence de cours en traduction juridique est d'autant plus étonnante que l'Université de Moncton dispose d'une solide expertise en la matière de par son Centre de traduction et de terminologie juridique (CTTJ) à la Faculté de droit. Les évaluateurs Poirier et Roberge constatent également un cloisonnement discutable dans les cours de traduction spécialisés offerts en 3^e et en 4^e année.

Recommandation 1

Que les responsables des programmes étudient la possibilité d'offrir deux cours d'initiation à la traduction dès la première année des programmes.

Recommandation 2

Que les responsables des programmes étudient la possibilité de décroisonner les cours de traduction spécialisée de 3^e et 4^e année de façon à ce qu'ils soient accessibles à toutes personnes qui a complété 60 crédits de cours.

Recommandation 3

Que les responsables des programmes étudient la possibilité de diversifier l'offre de cours de traduction spécialisée, notamment dans le domaine de la traduction juridique.

Un dernier aspect à noter concerne la contribution des campus d'Edmundston et de Shippagan à la formation en traduction. Rappelons que la première année des programmes de quatre ans en traduction est offerte à l'UMCE et à l'UMCS. À cet égard, l'équipe d'évaluation remarque qu'aucun cours TRAD n'est offert aux populations étudiantes de ces deux campus. De plus, la recommandation 1 est susceptible de mener à une augmentation du nombre de crédits en traduction offerts en 1^{re} année. À cet égard, la recommandation suivante est mise de l'avant.

Recommandation 4

Que les responsables des programmes, de concert avec les décanats des études de l'UMCE et de l'UMCS, explorent la possibilité de rendre disponibles aux étudiantes et étudiants des campus d'Edmundston et de Shippagan les cours de sigle TRAD offerts en première année.

2.2 La direction et les ressources professorales

Quoiqu'une analyse des ressources professorales au Département de traduction et des langues démontre un haut niveau de compétences et d'expertises variées, l'équipe d'évaluation dit avoir constaté un manque d'expertise dans la discipline principale (Rapport d'évaluation, p. 6). Dans sa réplique au rapport d'évaluation externe, le doyen de la FASS indique que le département de traduction fait depuis longtemps appel à des traductrices et des traducteurs en exercice pour l'offre de certains cours de traduction spécialisée et des cours connexes (Réaction du décanat, p. 2). Il souligne également le fait que plusieurs membres du corps professoral à temps plein ont déjà œuvré à titre de traductrice ou de traducteur avant d'entreprendre une carrière universitaire. Par conséquent, nous partageons l'avis du doyen de la FASS à l'effet que le département est bien outillé pour offrir des cours de traduction spécialisée (Réaction du décanat, p. 2).

Une autre observation des évaluateurs Poirier et Roberge qui apparaît plus problématique aux yeux du VRER est liée au fait que la vision d'ensemble quant aux programmes semble perdue au profit de la protection et de la conservation des pratiques établies. Une telle approche n'est certainement pas propice au l'offre de programmes arrimés au développement de la profession (Rapport d'évaluation, p. 6). La concertation au sein de l'équipe professorale apparaît essentielle afin de cerner cette vision d'ensemble nécessaire à l'offre de programmes de traduction montant une solide cohésion. Un premier pas vers cette vision d'ensemble est certainement un travail collectif de révision des cours de sigle TRAD afin d'assurer leur cohésion.

Recommandation 5

Que les responsables des programmes voient à l'examen des cours de la discipline principale dans le but d'assurer la complémentarité des objectifs généraux des cours et l'absence de chevauchement et de répétition.

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Un atout des programmes de traduction est la petite taille des groupes-classes qui permet une relation personnalisée avec le corps professoral. L'équipe d'évaluation a d'ailleurs souligné cet aspect à la suite des entretiens avec la population étudiante (Rapport d'évaluation, p. 8). Elle ajoute qu'il semble régner une belle relation de travail entre les membres du corps professoral et avec la population étudiante, ce qui contribue favorablement à la qualité de l'encadrement.

Parmi les aspects à améliorer, l'équipe d'évaluation observe que le programme semble, à l'instar des autres programmes de traduction offerts au Canada, reposer sur des approches pédagogiques plutôt traditionnelles. Certes, les stages constituent un aspect expérientiel évident, mais il y aurait lieu de voir à intégrer dans certains cours les réalités professionnelles de la profession. Ceci pourrait être accompli au moyen de la simulation, de la participation à des projets de traduction et à la gestion de projets. Une intégration accrue d'aspects pratiques dans un environnement technologiquement adéquat est certainement propice à une transition réussie vers le marché du travail.

Recommandation 6

Que les responsables des programmes révisent les approches pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisées, afin d'accroître la composante pratique propre aux réalités professionnelles qu'on retrouve sur le marché du travail.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

De façon générale, les résultats d'apprentissage proposés dans les programmes de traduction sont atteints. Comme le constate l'équipe d'évaluation, les diplômées et les diplômés des programmes de traduction se trouvent aisément du travail et sont capables d'effectuer les tâches professionnelles requises par la profession (Rapport d'évaluation, p. 10). Il est d'ailleurs important de souligner que la formation en traduction prépare très bien les étudiantes et les étudiants pour des professions connexes telles que réviseure ou réviseur, correctrice ou correcteur d'épreuves, rédactrice ou rédacteur, etc.

Tout comme plusieurs autres programmes récemment évalués, les plans de cours dans les programmes de traduction sont de qualité inégale. On demande aux responsables des programmes de consulter le Règlement universitaire 8.6.2 sur le plan de cours afin de voir aux modifications nécessaires.

2.5. L'appui aux étudiantes et aux étudiants

L'appui aux étudiantes et aux étudiants dans les programmes de traduction est excellent. Les diverses rencontres et les observations de l'équipe d'évaluation ont permis de constater une grande satisfaction de la part de la population étudiante, que ce soit envers la disponibilité des professeures et des professeurs, les services de la Bibliothèque Champlain et les autres services institutionnels d'appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage (Rapport d'évaluation, p.12).

2.6 La RDC et sa contribution

La productivité en recherche du corps professoral en traduction est généralement bonne. De plus, elle couvre une grande variété de thématiques. Selon l'équipe d'évaluation externe, un examen plus pointu des dossiers de recherche du corps professoral en traduction démontre un certain clivage entre les membres du personnel provenant du milieu professionnel versus les membres du personnel ayant un parcours professionnel plus strictement universitaire (Rapport d'évaluation, p. 13). Ce dernier groupe a plutôt tendance à aborder des thématiques connexes à la traduction professionnelle comme la littérature, la linguistique ou les technologies de l'information appliquées à la traduction. Ces travaux de recherche ne concernent généralement pas la discipline principale (Rapport d'évaluation, p. 13). Il faut savoir que cette situation est similaire à celle des autres programmes de traduction au Canada. Selon le doyen de la FASS, la recherche dans des disciplines considérées connexes, telles que la littérature et la sociolinguistique, par exemple, reste en prise directe avec les réalités du marché du travail et de la profession dans le contexte minoritaire spécifique dans lequel l'Université de Moncton se situe (Réaction du décanat, p. 3).

En somme, les orientations de recherche actuelles en traduction sont appropriées et typiques de la réalité de cette discipline. Ceci étant dit, on peut certainement encourager, comme le font les évaluateurs Poirier et Roberge, les activités de recherche et les collaborations externes dans les domaines du transfert linguistique et de la traduction spécialisée (Rapport d'évaluation, p. 14).

2.7 Les programmes et le milieu

Les programmes de traduction de l'Université de Moncton contribuent à l'essor de la communauté francophone acadienne et néo-brunswickoise et ont un impact positif sur l'offre des services en français au Nouveau-Brunswick et en Atlantique. Ces programmes permettent de former des traductrices et des traducteurs compétents et, indirectement, assurent que le français occupe la place qui lui revient dans l'espace public.

Recommandations

Recommandation 1

Que les responsables des programmes étudient la possibilité d'offrir deux cours d'initiation à la traduction dès la première année des programmes.

Recommandation 2

Que les responsables des programmes étudient la possibilité de décloisonner les cours de traduction spécialisée de 3^e et 4^e année de façon à ce qu'ils soient accessibles à toutes personnes qui a complété 60 crédits de cours.

Recommandation 3

Que les responsables des programmes étudient la possibilité de diversifier l'offre de cours de traduction spécialisée, notamment dans le domaine de la traduction juridique.

Recommandation 4

Que les responsables des programmes, de concert avec les décanats des études de l'UMCE et de l'UMCS, explorent la possibilité de rendre disponibles aux étudiantes et étudiants des campus d'Edmundston et de Shippagan les cours de sigle TRAD offerts en première année.

Recommandation 5

Que les responsables des programmes voient à l'examen des cours de la discipline principale dans le but d'assurer la complémentarité des objectifs généraux des cours et l'absence de chevauchement et de répétition.

Recommandation 6

Que les responsables des programmes révisent les approches pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisées, afin d'accroître la composante pratique propre aux réalités professionnelles qu'on retrouve sur le marché du travail.

**Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés
des programmes en traduction**

Programme	INSCRIPTIONS					DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS				
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Traduction (Baccalauréat)	62	54	45	33	31	11	18	13	-	10
Traduction (Bacc. option coop)	7	5	6	4	5	2	2	-	3	1
Traduction (Programme accélééré)	10	8	8	7	5	3	4	3	-	2

Source : Registrariat (U de M)